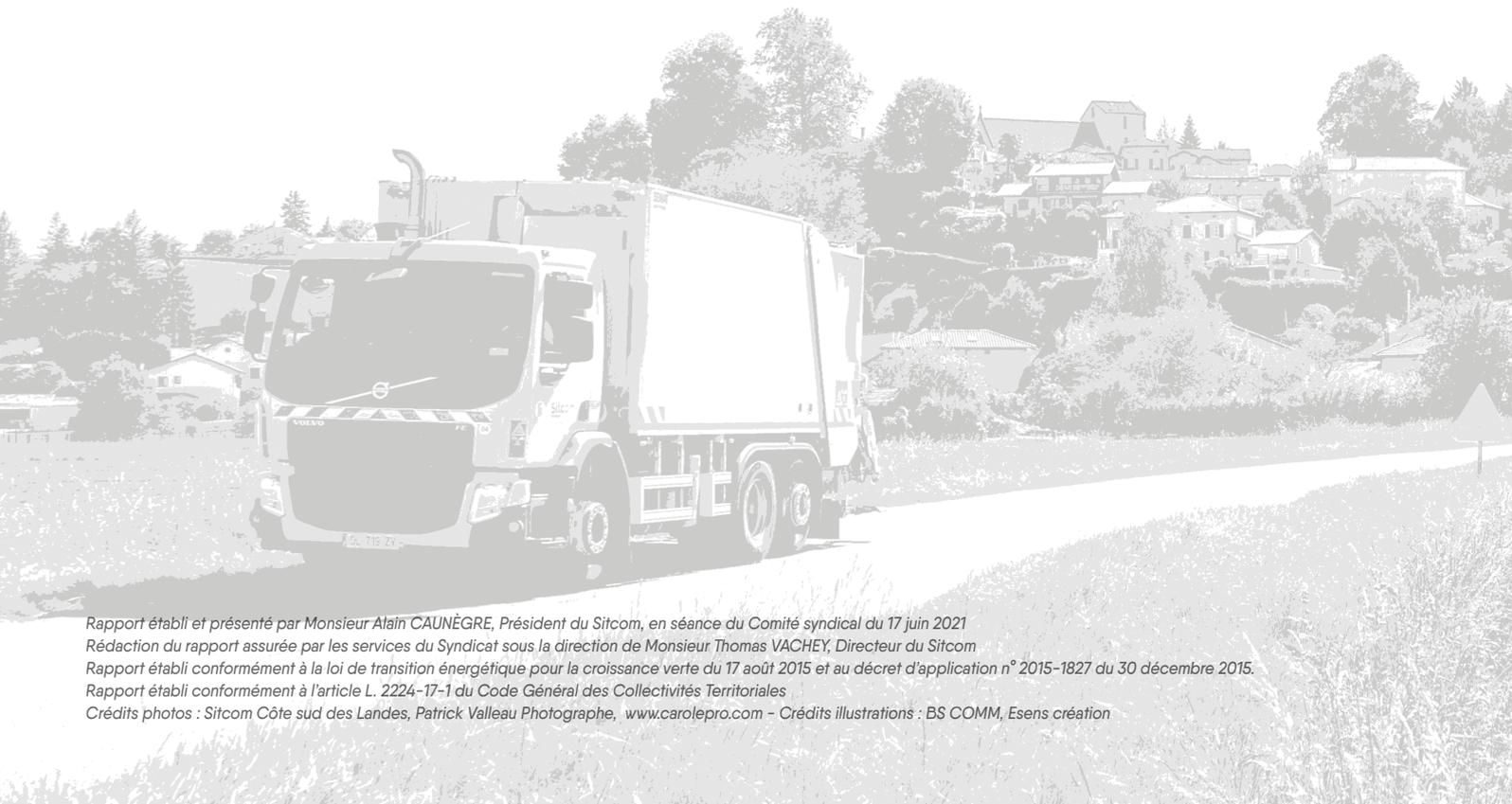




STUORM

20

Rapport  
Annuel



*Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNÈGRE, Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 17 juin 2021*

*Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom*

*Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.*

*Rapport établi conformément à l'article L. 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*

*Crédits photos : Sitcom Côte sud des Landes, Patrick Valleau Photographe, [www.carolepro.com](http://www.carolepro.com) - Crédits illustrations : BS COMM, Esens création*



<b>3</b>	<b>Faits marquants</b>	
	• La synthèse des flux	7
<b>9</b>	<b>Généralités</b>	
	• Les collectivités adhérentes	10
	• Les moyens techniques	12
	• La politique générale	13
	• La sécurité au cœur de l'organisation	16
	• Le Sitcom, territoire d'énergie	18
<b>19</b>	<b>Prévention - Communication</b>	
	• La prévention des déchets	20
	• La communication	25
<b>27</b>	<b>Collecte</b>	
	• La collecte des ordures ménagères résiduelles	28
	• Les collectes sélectives	30
	• Le réseau des déchetteries	33
<b>37</b>	<b>Valorisation</b>	
	• Les installations	38
	• L'Unité de Valorisation Énergétique	39
	• La plate-forme multimatériaux	41
	• Les centres de transit	43
	• Les installations de stockage des déchets inertes	44
	• Les déchets inertes un nouvel enjeu de taille	45
	• L'indice de valorisation	46
<b>47</b>	<b>Administration</b>	
	• L'organisation fonctionnelle	48
	• L'emploi et la pyramide des âges	49
	• La formation et le dialogue social	50
<b>51</b>	<b>Indicateurs financiers</b>	
	• Le budget	52
	• L'analyse des coûts	56



# Faits marquants

JANVIER

Mise en service  
de l'unité de valorisation  
des déchets inertes  
sur la plate-forme  
de Bénése-Maremne



FÉVRIER

Mise en œuvre  
des actions  
de prévention  
contre  
les risques  
liés aux fûts  
de bière  
en plastique



MARS



COVID : confinement.  
Maintien des services  
essentiels :

Collecte ordures ménagères  
Fonctionnement UVE  
Suspension  
des autres services

Mise en ligne de la page  
facebook du Sitcom



## AVRIL



COVID : réouverture de déchetteries et mise à disposition de bennes pour les professionnels



Enquête sur le changement de comportement des habitants du territoire face à la prévention des déchets

## MAI



COVID : déconfinement. Reprise de tous les services avec mise en place d'un système de réservations pour l'accès en déchetteries

## JUIN

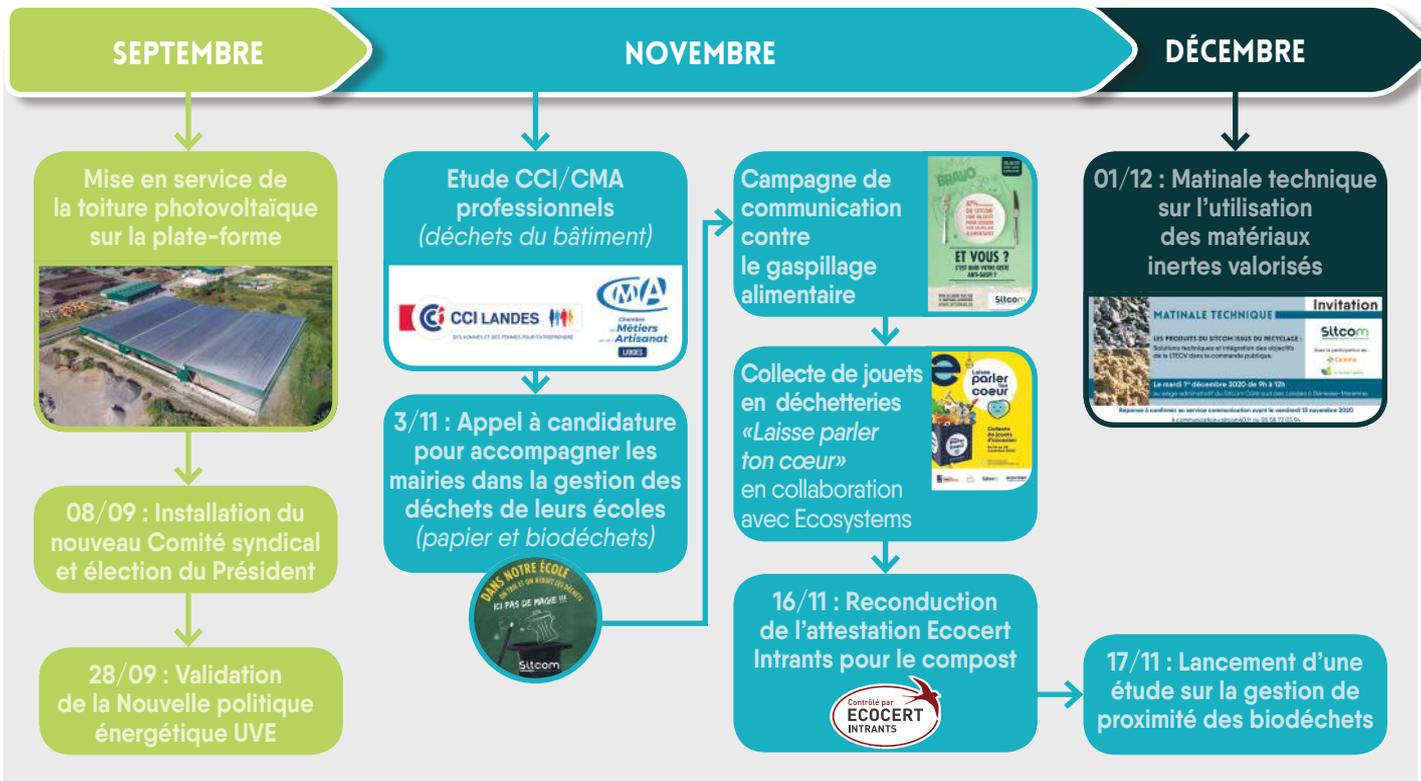
22/06 : Réouverture de la déchetterie de Lit et Mixe après plusieurs mois de travaux



Recrutement de 86 saisonniers

Collecte exceptionnelle des fusées de détresse en collaboration avec le port de Capbreton : 163 kilos de fusées collectées.





## La synthèse des flux

Tonnage total  
des déchets 2020

**282 982**



(302 483 t en 2019)  
soit - 7 % par rapport  
au tonnage total 2019

Taux de  
valorisation  
2020 : **90%**

(74 % en 2019)

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

**26 déchetteries**

**174 725 tonnes**

Encombrants, végétaux,  
déchets ménagers  
spéciaux et déchets  
professionnels  
réceptionnés dans  
les 26 déchetteries

**Déchets professionnels**

**28 204 tonnes**

Déchets des activités  
professionnelles pris en  
charge par le Sitcom  
en complément de  
ceux collectés  
en déchetteries

**Ordures ménagères**

**66 265 tonnes**

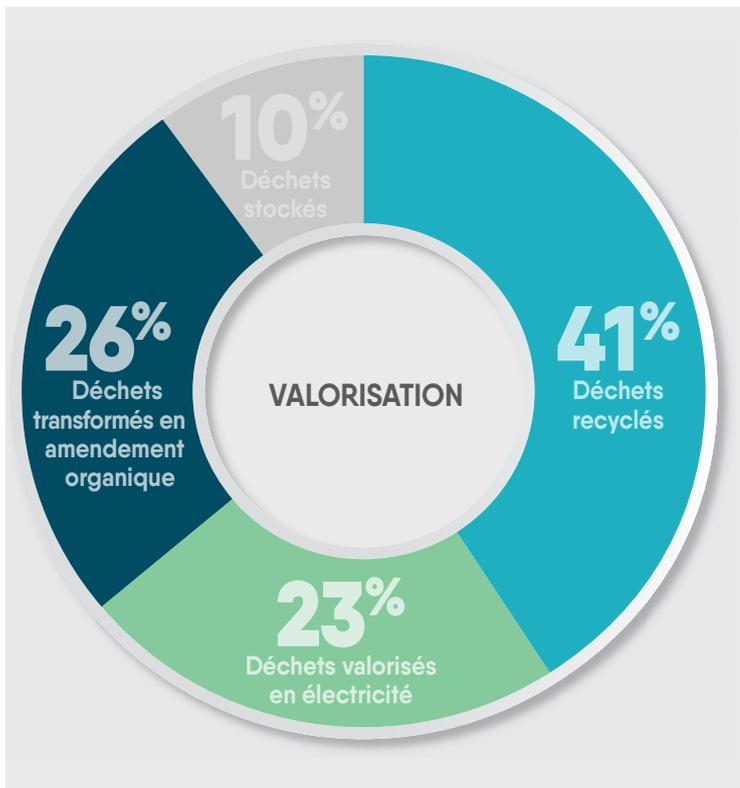
Traitées à l'Unité  
de Valorisation  
Énergétique  
de Bénése-Maremne

**Collectes sélectives**

**13 788 tonnes**

Triées en centre de tri  
ou reprises directement  
par les repreneurs





## RESSOURCES PRÉSERVÉES



**35 000**  
**habitants**  
alimentés en  
électricité



**3737**  
**tonnes**  
équivalent  
pétrole  
évités  
grâce au  
recyclage  
correspondant  
à l'équivalent  
d'un parcours  
de voiture de  
60 000 000 kms soit



**1500** fois le tour de la terre !

# Généralités

## Les collectivités adhérentes

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- Les communautés de communes **Maremne Adour Côte Sud**, du **Seignanx**, **Côte Landes Nature**, du **Pays d'Orthe** et **Arrigans** (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences **COLLECTE** et **TRAITEMENT**,
- La Communauté d'Agglomération du **Grand Dax**, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence **TRAITEMENT** uniquement.

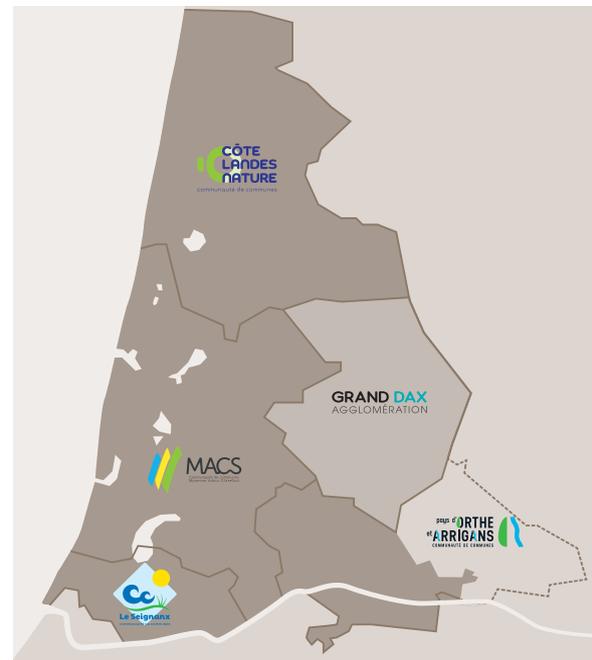
**MACS : 66 974 habitants**  
(Collecte et traitement)

**SEIGNANX : 27 605 habitants**  
(Collecte et traitement)

**CÔTE LANDES NATURE : 11 943 habitants**  
(Collecte et traitement)

**GRAND DAX : 55 332 habitants**  
(Traitement)

**PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS : 14 644 habitants**  
(Collecte et traitement)



■ Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés

■ Traitement des déchets ménagers et assimilés

## UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

### La collecte

---

Après des 56 communes  
des 4 EPCI ayant délégué  
cette mission :

- Gestion et exploitation  
des 22 déchetteries
- Collecte des ordures  
ménagères

### Le traitement

---

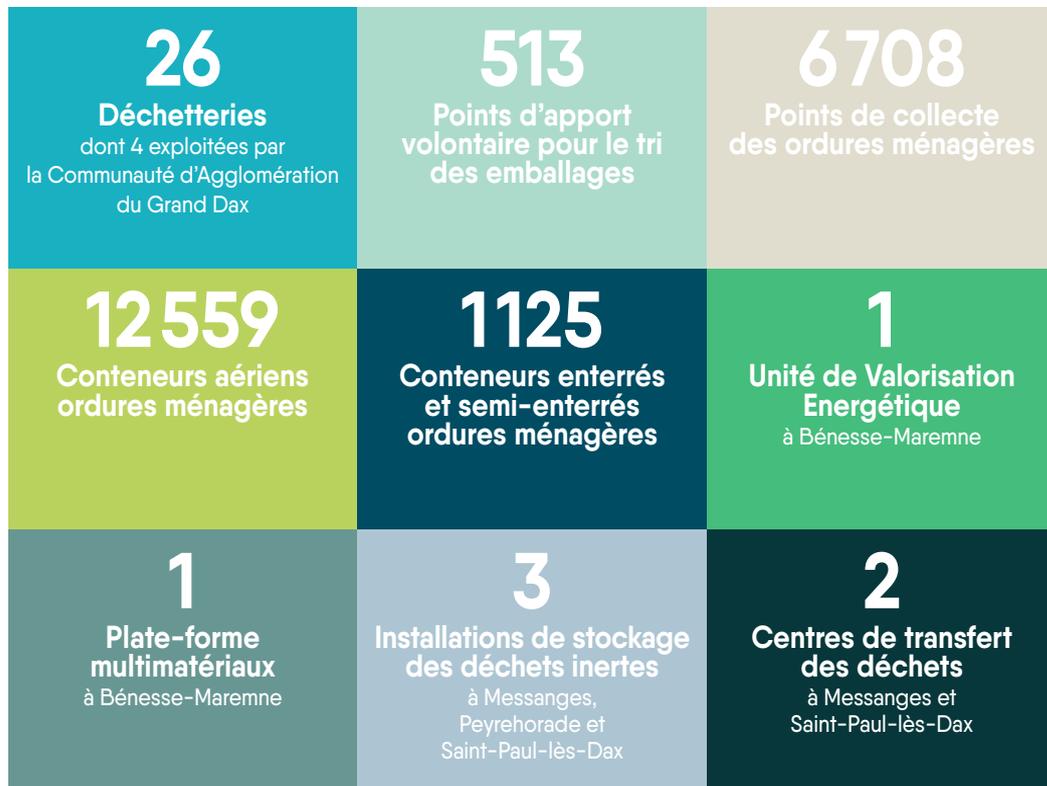
Après de toutes les communes  
adhérentes :

- Collecte, tri et valorisation  
des déchets recyclables
- Transport, traitement et  
valorisation des déchets  
issus des déchetteries
- Transfert et valorisation des  
ordures ménagères à l'UVE



**22**  
déchetteries

## Les moyens techniques



# La politique générale

**Développer tous les moyens pour capter la totalité des déchets ménagers et assimilés générés sur son territoire et les diriger vers les filières de valorisation les mieux adaptées.**

Pour ce faire, le Sitcom s'adapte constamment à l'évolution de son territoire et de ses populations locale et touristique. Il propose ainsi des solutions optimisées et adaptées à tous les types de déchets, pour une meilleure collecte et une meilleure valorisation, tout en préservant l'ensemble des espaces naturels qui l'entourent.

## LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'objectif est de produire moins de déchets donc alléger le poids de nos poubelles. La prévention des déchets couvre aussi bien l'aspect quantitatif que l'aspect qualitatif (réduire la nocivité des déchets).

Dans cette optique, le Sitcom s'est engagé en 2018 dans un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2018-2023. Ainsi, ces actions de prévention et de réduction des déchets permettent de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement, de limiter les coûts de gestion des déchets et plus largement de faire le lien avec les politiques de développement durable.

**L'objectif est de produire moins de déchets...**

## LES COLLECTES

Pour assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles, le Sitcom a fait le choix d'une collecte en bacs de regroupement. Ce système lui permet ainsi de s'adapter aux fluctuations saisonnières, sans contrainte pour les usagers.

Pour la collecte des emballages recyclables et du papier, le choix s'est porté sur la mise en place d'un réseau de points d'apport volontaire avec un tri poussé dès le dépôt par les usagers. Cette pratique permet de limiter les tris en aval et donc les coûts associés.

Le verre, le papier, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les cartonnettes et briques alimentaires sont ainsi collectés. On y ajoute également la collecte des piles. Pour les gros producteurs (administrations, entreprises, écoles etc...), une collecte sélective des emballages en porte à porte est également proposée. Pour la collecte des encombrants, le Sitcom a mis en place un réseau dense de 22 déchetteries, qui permet aux usagers d'avoir un lieu de dépôt à quelques minutes de leur habitation.



Tous les déchets y sont acceptés, y compris les déchets dangereux des ménages. Seules les ordures ménagères résiduelles et l'amiante sont refusées. Une plate-forme de réception des déchets verts est aménagée sur chaque site. Aucune limite n'a été fixée pour la quantité des déchets apportés. Les professionnels sont aussi autorisés à utiliser le service sous réserve du paiement de la redevance spéciale.

Le Sitcom a développé de nombreuses collectes spécifiques, telles que les collectes en porte-à-porte des cartons des commerces, des biodéchets des gros producteurs, des emballages type «ménagers» et du papier des écoles, administrations et autres gros producteurs. Des collectes sur rendez-vous sont mises en place pour les huiles alimentaires et les encombrants des particuliers.

Des bennes de grosse capacité sont mises à disposition des particuliers (déchets verts, encombrants). Un système de collecte des déchets de soins des professionnels de santé et des particuliers en auto traitement, via les déchetteries, est également proposé.

Enfin, le Sitcom met également à disposition des moyens spécifiques pour les manifestations festives.

**Le résultat de ces choix se traduit par un très fort ratio de production de déchets par équivalent habitant : plus de 1 000 kg par an**

## LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

On distingue les traitements internes (réalisés en régie par les équipes du Sitcom) et les traitements externes (réalisés par des prestataires) :

### Traitements internes



**Déchets végétaux**

Ils sont broyés sur les déchetteries. Une partie est compostée sur la plate-forme multimatériaux de Bénésse-Maremne, l'autre est mise à la disposition des agriculteurs et des stations d'épuration.



**Déchets de bois**

Il s'agit des bois en provenance des déchetteries, à savoir le bois tout-venant, les palettes, les rondins et les souches. Suivant leur nature, les produits sont broyés, calibrés et dirigés vers les filières de bois énergie ou pour la fabrication de panneaux.



**Déchets inertes**

Depuis le 1er janvier 2020, la majorité des déchets inertes produits sur le territoire est réceptionnée à la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Mareme pour être valorisée. Après tri, criblage, concassage, ce déchets inertes sont transformés en concassés (de différentes qualités et différentes granulométries), utilisés en remblais routiers.

Une seconde partie des déchets inertes est stockée sur l'une des trois installations de stockage des déchets inertes (ISDI) exploitées par le Sitcom.



**Déchets résiduels**

Il s'agit des ordures ménagères résiduelles ainsi que des déchets non valorisables des déchetteries et, très à la marge, de quelques déchets industriels banals, de déchets des douanes et de la justice. Ces déchets sont acheminés vers l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Mareme.

Pour faire face aux pointes de production estivale, le Sitcom dispose d'un atelier de mise en balles des ordures ménagères. Il stocke ainsi en transit ces déchets qui sont traités en hiver. Ce système permet de réguler le traitement et la valorisation des déchets et de faire face à d'éventuelles indisponibilités des moyens de traitement.

Les REFOM (résidus de l'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont évacués vers une installation de stockage des déchets dangereux.

Les mâchefers sont maturés sur la plate-forme de Bénesse-Mareme, puis triés avec extraction des métaux. Ils sont ensuite valorisés en «technique routière».

## Traitements externes

Le Sitcom a contractualisé avec de nombreux éco-organismes au fur et à mesure de leur création :



Outre les soutiens techniques et financiers apportés par ces organismes, le Sitcom négocie la vente des produits auprès de repreneurs industriels.

Tous les autres produits qui ne sont pas traités en interne sont dirigés vers les filières adaptées de valorisation ou traitement dans le cadre de marchés publics ou de conventions.

# La sécurité au cœur de l'organisation

Le Sitcom a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir et à maîtriser les risques liés aux activités de collectes et de traitements des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, ŒUVRANT POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE HSQE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Le Sitcom dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité & Environnement) regroupant un riche panel de compétences dans ces domaines. Avec l'arrivée d'un nouveau préventeur en fin d'année, les sept agents de ce service œuvrent au quotidien pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des agents, garantir le respect de l'environnement et la satisfaction des usagers du territoire.

En 2020, année bouleversée à tous les niveaux par la crise sanitaire mondiale causée par la COVID-19, la dynamique visant l'objectif d'une culture HSQE intégrée dans les réflexions et les actions du quotidien s'est accélérée. La promotion du management transversal s'est montrée plus importante que jamais pour que chacun soit acteur en matière d'HSQE.

En effet, les enjeux du service sont les suivants :

- La prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles et des incidents environnementaux
- Le respect de la réglementation en matière de santé, sécurité, environnement et énergie
- L'amélioration de la culture santé-sécurité-environnement à tous les niveaux à travers :
  - la coopération avec l'ensemble des services pour intégrer les exigences HSQE dans les pratiques quotidiennes ainsi que dans la conception
  - l'accompagnement de l'ensemble des agents dans la montée en compétence HSQE via des formations et des sensibilisations et des managers dans leur autonomie
  - l'accompagnement des services dans la mise en place ou du maintien de systèmes de management (énergie –environnement – charte CO<sub>2</sub>)
- La mise en place d'éléments d'analyse pertinents pour améliorer l'organisation interne et le service rendu aux usagers

## DES MARQUEURS DE RÉUSSITE D'UNE AMÉLIORATION CONTINUE

Du point de vue opérationnel, l'année 2020 a résonné à travers plusieurs marqueurs forts d'une amélioration continue en HSQE.

En effet, les attentes en matière de management sécurité ont été intégrées dans la conception de la nouvelle organisation du service Collectes. Cette organisation a été déployée sur le dernier trimestre de l'année.

Si la démarche de certification ISO 14001, norme du management de l'environnement, sur la plateforme multimatériaux a été coupée dans son élan en 2020, la certification ISO 50001, norme du management de l'énergie sur notre Unité de Valorisation Énergétique, a quant à elle connu une nouvelle année de réussite avec le renouvellement de la certification.

**...une place importante est dédiée à la formation au Sitcom.**

## LA FORMATION, OUTIL CLÉ POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE SÉCURITÉ

La formation sur le poste constitue une étape clé pour une prise des fonctions en toute sécurité et pour la qualité de vie au travail. C'est pourquoi les services opérationnels ont œuvré pour la mise en place d'un tutorat sur les postes les plus techniques (chauffeurs, opérateurs travaillant à l'UVE, etc.) permettant une intégration du nouvel arrivant dans les meilleures conditions. Grâce au retour d'expérience, le tutorat s'étend de plus en plus dans les différents services du Sitcom.

D'une manière générale, une place importante est dédiée à la formation au Sitcom. Ainsi, un des membres de l'équipe HSQE assure de nombreuses formations sécurité en interne. Ce service, du fait de son succès, est proposé aux collectivités voisines pratiquant une activité similaire.



# Le Sitcom, territoire d'énergie

**Le Sitcom Côte sud  
des Landes constitue  
l'un des acteurs principaux  
du territoire en matière  
de transition énergétique.**

## **Le Sitcom, lauréat pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque de 1,4 ha pour compléter le mix énergétique du Sitcom**

Le Sitcom a été retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'installation d'une toiture photovoltaïque d'1,4 ha sur son bâtiment de maturation des mâchefers. En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société TOTAL-QUADRAN, cette installation, opérationnelle depuis septembre 2020, permet la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1200 habitants. Cet ouvrage constitue la plus grande toiture photovoltaïque de la région.



## **L'unité de valorisation énergétique de Bénése-Maremne : nos déchets deviennent une ressource**

D'une capacité de 91 000 tonnes/an, l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) produit 55 GWh d'électricité chaque année. L'UVE est depuis début 2018 certifiée ISO 50 001, signe d'une parfaite maîtrise énergétique et environnementale de l'installation.

## **Le Sitcom Côte sud des Landes s'engage dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effets de serre de son activité de collecte des déchets ménagers.**

Le Sitcom a signé une Charte Objectif CO<sub>2</sub> en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ADEME. Il s'engage ainsi dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de son activité de collecte des déchets ménagers en se fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans. Le Sitcom est ainsi la première structure publique française en charge de la collecte des déchets à s'engager dans une telle démarche.

## **Des hommes et des femmes au service d'un territoire**

Les 348 agents qui constituent les équipes du Sitcom assurent au quotidien une mission de service public, dont les marqueurs sont la réactivité et l'efficacité, marqueurs de la qualité de notre service public. Chacun d'entre eux contribue pleinement à la performance des actions et résultats du Sitcom, à la fois en termes de prévention, de collectes, de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets produits sur notre territoire.

# Prévention Communication

## La prévention des déchets

10 actions ont été définies dans le PLPDMA dont l'objectif est de réduire de 10% la production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

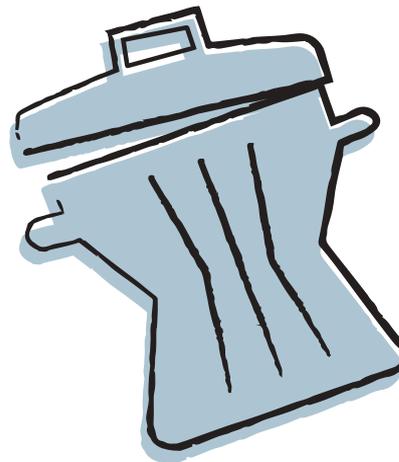
# 10 LES ACTIONS DU PLPDMA

## 1 Sensibiliser la population

Inciter les usagers à adopter les gestes de prévention des déchets dans leur quotidien en les sensibilisant de manière constante.

### Les actions engagées en 2020 :

- Les campagnes de communication : 150 000 personnes sensibilisées
- Les visites de site : 200 visiteurs
- Les autocollants "non à la pub" : 36% des boîtes aux lettres équipées soit 513 tonnes de papier évité
- L'envoi d'information sur le tri et la prévention aux nouveaux habitants du territoire
- L'enquête auprès de la population : 803 personnes interrogées. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur [sitcom40.fr](http://sitcom40.fr)

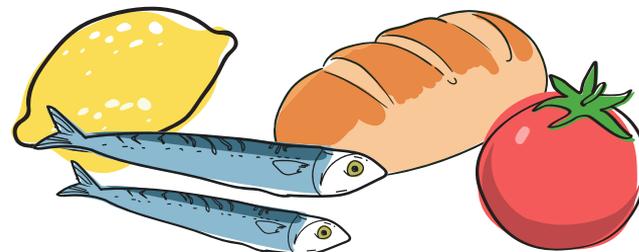


## 2 Développer et promouvoir le réemploi

Sensibiliser les usagers au réemploi et faciliter les gestes de don des textiles et des objets auprès des différentes associations du territoire pour diminuer le tonnage du TVI (Tout Venant Incinérable) en déchetterie et des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles).

### Les actions engagées en 2020

- La collecte des textiles : 399 tonnes ont pu être détournées via les associations du territoire
- L'équipement de 10 déchetteries avec un espace dédié aux dons : 140 tonnes collectées par les associations Emmaüs et Voisinage



## 3 Réduire et mieux gérer les déchets alimentaires

Diminuer les quantités de biodéchets dans les Ordures Ménagères en incitant les ménages et les producteurs de biodéchets à agir contre le gaspillage alimentaire et à composter les déchets.

### Les actions engagées en 2020

- Une campagne de communication sur le gaspillage alimentaire
- La réalisation d'une étude sur la gestion de proximité de biodéchets sur le territoire
- La mise à disposition gratuite de 788 composteurs en 2020 soit au total 26 695 composteurs en place depuis 2000 sur le territoire du Sitcom.
- La mise en place de compostage sur site dans 6 nouveaux établissements

## 4 Réduire et valoriser les déchets inertes

Diminuer de 20% les quantités de déchets inertes déposés en déchetterie en 2023 en travaillant avec les structures professionnelles, la CCI (Chambre du commerce et d'industrie) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) des Landes pour trouver ensemble des solutions de prévention et de valorisation des déchets inertes pour les professionnels et les particuliers.

### Les actions engagées en 2020

- La mise en place de tarifs de traitement incitatifs incitant les professionnels à trier les déchets en amont.
- La création d'une plateforme de valorisation des déchets inertes sur la plateforme multimatériels de Benesse-Maremne.
- L'organisation d'une matinale technique pour présenter aux collectivités locales les produits valorisés à partir des déchets inertes.

## 5 Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations



Améliorer la gestion des déchets sur les manifestations en y intégrant graduellement des gestes de prévention, avec comme objectif pour 2023, une collaboration avec 49 organisateurs de manifestations.

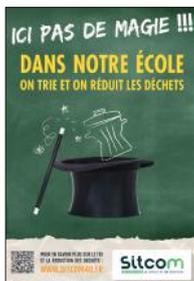
La première année de collaboration consiste à analyser les déchets qu'ils produisent et installer un système de tri efficace et durable. Les années suivantes, l'objectif est de pérenniser les actions de tris et de rajouter des actions de réduction des déchets.

### Les actions engagées en 2020

- La diffusion de flyers et d'affiches dans les communes du territoire expliquant la démarche pour qu'elles les diffusent auprès de leurs associations organisatrices de manifestations.
- L'utilisation de 49 850 verres réutilisables dans les manifestations du territoire (en 2020, 10 demandes soit 15 250 verres subventionnés).

## 6 Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire

Pérenniser les gestes de tri et de prévention des déchets dans les écoles du territoire en accompagnant, d'ici 2023, 40 mairies dans l'application d'une méthodologie définie par le Sitcom.



Les deux principaux déchets produits dans une école sont le papier et les biodéchets de la cantine. La mairie est un interlocuteur privilégié pour développer les actions de tri et de prévention au sein du milieu scolaire car le personnel gérant les déchets mais également les commandes de matériel est communal. Les enseignants et les enfants sont, quant à eux, acteurs, par la réalisation quotidienne des gestes de tri et de réduction des déchets.

Une fois la mise place du tri au sein de l'école, les animatrices des tris et de la prévention interviennent dans chaque classe pour sensibiliser les élèves et enseignants à la gestion des déchets. Un suivi permet de suivre la pérennité des actions mises en place.

### Les actions engagées

- Création des outils de communication et de la méthodologie
- Lancement d'un appel à candidature auprès des mairies
- 7 premières mairies accompagnées sur l'année scolaire 2020-2021 soit 11 écoles.

## 7 Etre exemplaire en matière de prévention des déchets

Établir un plan de prévention "papiers" qui évoluera en plan de prévention global

### Les actions engagées

- Sensibilisation des nouveaux agents et saisonniers : 80 personnes
- Arrêt des gobelets jetables et mise en place de gobelets réutilisables : Distribution de 182 verres réutilisables aux agents du Sitcom
- Diminution de 24% en 2020 de la consommation de papier par la dématérialisation des bulletins de salaire, la mise en place d'un logiciel de pointage, la création d'une lettre d'information dématérialisée du directeur à l'attention des 320 agents.

## 8 Utiliser les leviers économiques pour favoriser la prévention

Constituer un outil d'aide à la décision pour les élus du syndicat concernant les conditions de la mise en œuvre d'une tarification incitative sur le territoire du Sitcom.

### Les actions engagées

- Présentation d'une étude réalisée sur la redevance incitative aux élus
- Réajustement des tarifs perçus en fonction du service rendu aux professionnels

## 9 Réduire la production de déchets verts

Diminuer de 20% d'ici 2023 par rapport à 2010, les quantités de déchets verts apportées en déchetterie par les particuliers et les professionnels

*Aucune action engagée en 2020*

## 10 Réduire et mieux gérer les déchets des hébergements touristiques

Développer la mise en place des gestes et actions visant à prévenir la production de déchets et améliorer le tri auprès de 56 hébergeurs touristiques en 2023.

*Aucune action engagée en 2020 au vu du contexte sanitaire*

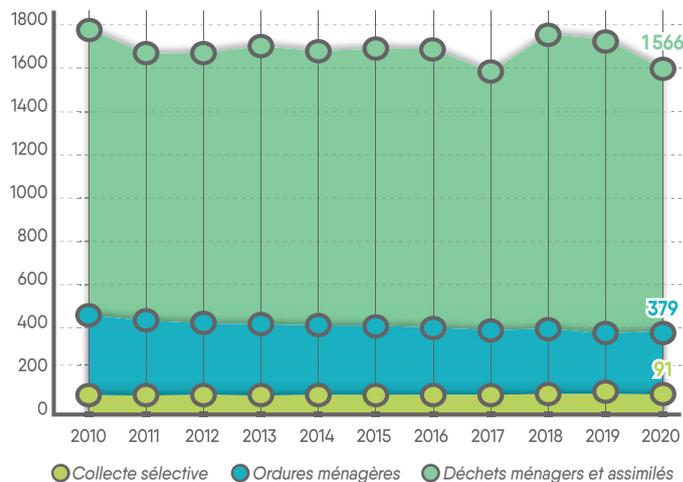
**Bilan  
global  
2020**

**3 268  
tonnes**

**de déchets**

ont pu être évitées grâce  
aux actions de prévention

Évolution des gisements des OMR



La représentation graphique montre l'évolution du ratio de déchets produit par habitant (kg/hab) depuis l'année 2010, année de référence. Précisons que le ratio est basé sur la population municipale. Ainsi ce ratio est surévalué car elle ne prend pas en compte l'impact touristique.

**L'indice de réduction de la quantité de déchets produite est en 2020 de 89,7 si on prend comme référence l'année 2010 comme base 100. Il traduit une baisse de 10,3% de la production de déchet produit par habitant.**

# La communication



Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

- **La publication «Sitcom infos»** qui est distribuée à plus de 60 000 foyers deux fois par an.
- **Le site internet [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)** détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualité permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du Sitcom pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées.



- **La page Facebook du Sitcom** relaie en temps réel les informations relatives notamment au tri, à la réduction et à la valorisation des déchets.

- **Des campagnes de sensibilisation**

sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, un affichage, d'une parution sur le site internet et la page facebook du Sitcom, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes.



- **Différents outils de sensibilisation** au tri et à la réduction des déchets sont mis à disposition des usagers : guide pratique des déchets, guide des déchets alimentaires, ...
- **Les nouveaux habitants sont sensibilisés** spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets : 1 371 envois en 2020, soit 3 153 personnes sensibilisées.

**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

**BRAVO**

**87% DES HABITANTS DU SITCOM\* FONT UN GESTE POUR RÉDUIRE LEUR GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

**ET VOUS ? C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

\*Enquête réalisée en février 2020 auprès des habitants du Sitcom Côte aux Landes

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE [WWW.SITCOM40.FR](http://WWW.SITCOM40.FR)

**Sitcom**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN SERVICE DE SON TERRITOIRE

**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

*Je conserve les citrons au frigo ils se gardent plus longtemps*  
Marie, 54 ans, Zillac



**ET VOUS ? C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

**Sitcom**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN SERVICE DE SON TERRITOIRE

**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

*Je fais du coulis avec les tomates abimées*  
Thomas, 42 ans, Tarnos



**ET VOUS ? C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

**Sitcom**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN SERVICE DE SON TERRITOIRE

**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

*Je congèle mon poisson frais lorsque j'en ai trop*  
Ayahadi, 38 ans, Capbreton



**ET VOUS ? C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

**Sitcom**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN SERVICE DE SON TERRITOIRE

**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

*Je mixe le pain dur pour en faire de la chapelure*  
Julie, 22 ans, Peyrehorade



**ET VOUS ? C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

**Sitcom**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN SERVICE DE SON TERRITOIRE

# Collecte

# La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte est assurée en bacs de regroupement ou en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.

Le Sitcom Côte sud des Landes poursuit le déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés débuté en 2009 sur son secteur de compétence.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le Sitcom dispose de :

- 12 754 conteneurs 750 litres
- 1125 conteneurs enterrés et semi-enterrés



Amélioration de la sécurité des agents de collecte et des usagers, réduction du nombre de points de collecte et gain de temps de collecte.



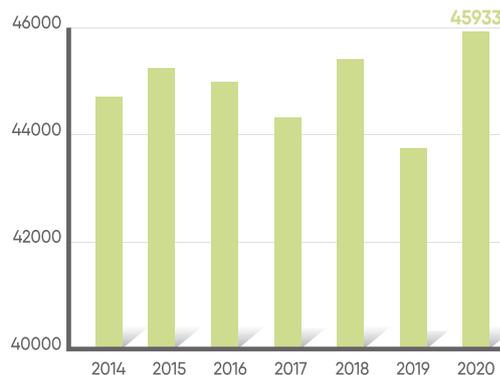
Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

## LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine. Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à sept fois par semaine.

## LES RÉSULTATS

Évolution du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées



### Tonnage des Ordures Ménagères par adhérent

pays d'ORTHE  
et d'ARRIGANS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

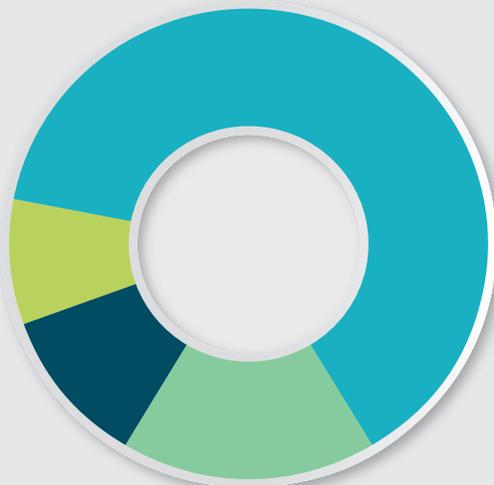
**3839 t.**

262 kg/hab en 2020  
(243 kg/hab en 2019)

CÔTE  
LANDES  
NATURE  
communauté de communes

**5054 t.**

423 kg/hab en 2020  
(426 kg/hab en 2019)



MACS  
Communauté de communes  
Marenne-Artois - C100-400

**29194 t.**

436 kg/hab en 2020  
(426 kg/hab en 2019)

CC  
Le Seignaux  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**7846 t.**

284 kg/hab en 2020  
(267 kg/hab en 2019)

### Tonnage total collecté 2020

**45 933**

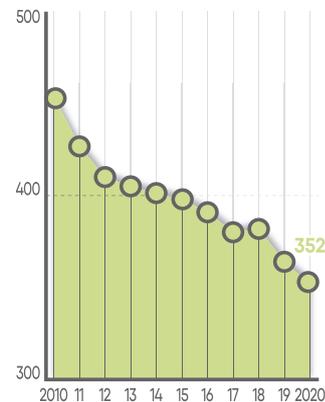


379 kg/hab en 2020

(367 kg/hab en 2019)

Le tonnage globale ainsi que la production par habitant d'ordures ménagères a augmenté en 2020 par rapport à l'année 2019. Cette augmentation paraît principalement liée à l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation générale de la gestion des déchets : suspension temporaire de la collecte sélective et fermeture des déchetteries durant le premier confinement au printemps, modification des rythmes de travail et des habitudes de consommation des habitants du territoire...

### Évolution de la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en kg/an/hab)



Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése-Marenne

## Les collectes sélectives

**Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte-à-porte pour les gros producteurs.**

**De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.**

### LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4 m<sup>3</sup> pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires-cartonnettes) et du papier. Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

Le Sitcom assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités collectées sur ce territoire sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

Les résultats présentés ci-après comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du Sitcom.

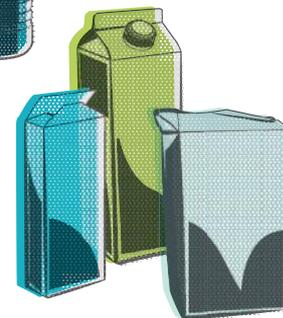
### Tonnage 2020



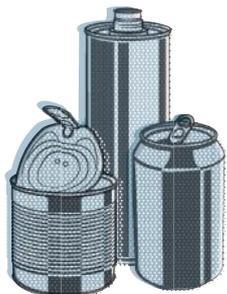
**Bouteilles et flaconnages en plastique**  
**1 180 tonnes**  
6,7 kg/hab

**Cartonnettes et briques alimentaires**

**1 522 tonnes**  
8,6 kg/hab



- les flux de verre, boîtes métalliques et papier sont valorisés directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire
- les flux de bouteilles en plastique et briques alimentaires/cartonnettes nécessitent quant à eux un tri mécanisé supplémentaire afin de séparer les différents types de matériaux. Cette opération de tri est réalisée au centre de tri des collectes sélectives Canopia, exploité par le syndicat mixte Bil ta Garbi à Bayonne.



**Emballages  
métalliques**  
**457 tonnes**  
2,6 kg/hab



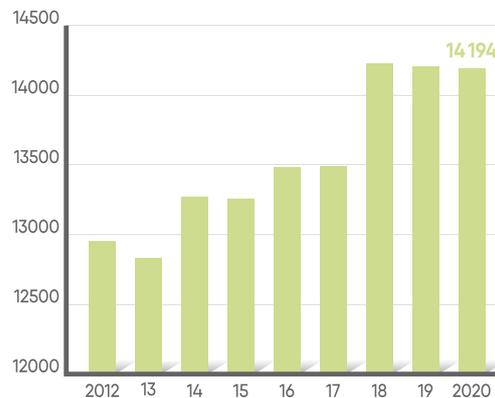
**Verre**  
**7 967 tonnes**  
45 kg/hab



**Papier**  
**3 068 tonnes**  
17,3 kg/hab

**Tonnage total**  
**14 194**  
**tonnes**

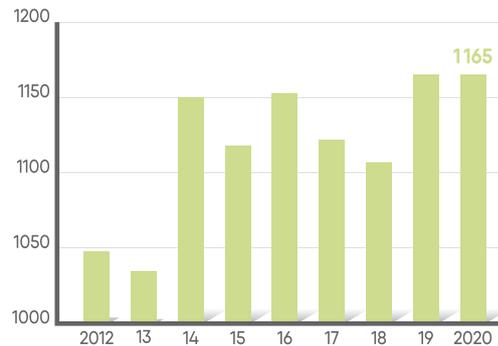
Évolution des tonnages de collecte sélective des recyclables (en kg/an)



## LA COLLECTE DES CARTONS

En 2000, une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc...) a été mise en place afin de détourner cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique.

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels (en kg/an)



 Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire

## LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis 2000, une collecte des biodéchets des gros producteurs a été mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le Sitcom.



Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

## L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Depuis 1994, un service payant d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets.

En 2020,  
**408 tonnes**  
de biodéchets  
ont été collectées  
et valorisées.

**107**  
enlèvements  
d'encombrants  
ont été réalisés en 2020



Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Energétique de Bénése-Maremne

## LA MISE À DISPOSITION ET L'ENLÈVEMENT DE FÛTS D'HUILE VÉGÉTALE

Depuis 1995, le Sitcom propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale directement chez les gros producteurs type restaurants, cantines...



Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées

## LA COLLECTE DES TEXTILES

Les partenaires du Sitcom ont capté par l'intermédiaire de bornes "textile" disséminées sur le territoire, 399 tonnes de vêtements sur l'année 2020



Les textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, ils sont réutilisés ou recyclés.

**198**  
rotations  
ont été réalisées  
en 2020,  
soit 24 tonnes  
d'huile de friture

**399**  
tonnes  
de vêtements  
en 2020

# Le réseau des déchetteries

**Le Sitcom dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.**

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

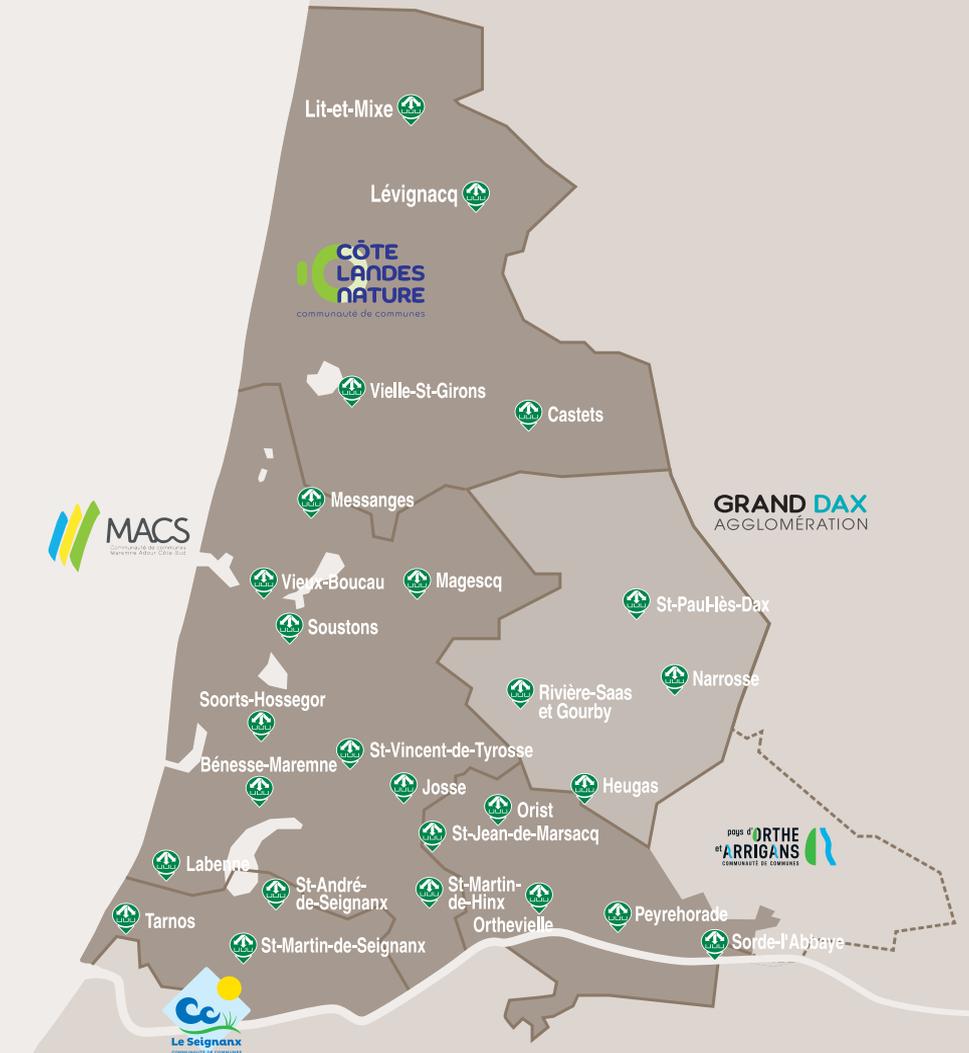
Le système est mutualisé, ainsi les déchetteries ne sont pas dédiées seulement aux habitants des communes sur lesquelles elles sont situées, mais accessibles à tous les usagers du syndicat.

Pour les particuliers, l'accès est libre. Quant aux professionnels, leur accès est conditionné par des modalités particulières : en effet, les professionnels doivent s'acquitter de la redevance spéciale pour pouvoir déposer leurs déchets.

## LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS

Tous les déchets ménagers sont acceptés (pneus, palettes, etc...) sauf les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, l'amiante de déflocage, les bâches agricoles ainsi que l'amiante-ciment depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015. En effet, l'évolution de la réglementation relative à la manipulation de ce type de déchets entraînant des contraintes de réception et d'évacuation irréalisables dans les déchetteries, le Sitcom a décidé l'abandon de cette collecte.





## LES RÉSULTATS

	Tonnage global	Tonnage déchetteries CAGD	Tonnage déchetteries Sitcom
Tout venant incinérable	21 570	5 459	16 111
Cartons	3 193	757	2 436
Bois déchetteries	12 667	2 539	10 128
Végétaux	72 920	13 500	59 419
Ferraille de déchetteries	3 973	924	3 049
Gravats	50 603	8 504	42 099
Bois valorisables (palettes, souches, rondins, ...)	5 584	677	4 907
Pneus	225	49	176
Mobilier	346	0	346
Dons Asso	140		140
Déchet spécifiques divers	697	136	561
DEEE	2 335		2 335
Vêtements	21		21
DMS particuliers	170	31	139
DMS professionnels	191	33	158

En 2020, 174 725 tonnes de déchets ont été collectées en déchetteries (contre 190 788 tonnes en 2019), dont plus de 87 % ont été valorisées (contre 65% en 2019). Les déchets non valorisables sont quasiment exclusivement constitués des déchets inertes, stockés sur les trois installations de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

Depuis la fermeture de l'ISDI de Capbreton, le 31 décembre 2019, le Sitcom a développé sur la plate-forme de Bénesse-Marenne, un atelier de valorisation des déchets inertes en remblais routier.

**65**  
tonnes de sapins  
de Noël  
ont été collectées  
pour le renforcement  
des dunes

## LA RÉPARTITION

Déchets ménagers

**145 022 t.**

(157 986 en 2019)

**822 kg/hab.**

(901 en 2019)

Déchets non ménagers

**29 703 t.**

(32 359 en 2019)

**894 800  
personnes**

ont fréquenté

les déchetteries en 2020  
contre 930 800 en 2019

**Soit 1 usager toutes  
les 10 secondes**



*L'année 2020 a été particulièrement marquée par la fermeture des déchetteries du Sitcom durant le confinement du printemps, en lien avec la crise sanitaire. Durant cette période, des mesures exceptionnelles de «déchetteries à domicile» ont été mises en œuvre à destination des entreprises du territoire qui poursuivaient leurs activités ainsi que l'ouverture anticipée de certaines déchetteries pour les entreprises. Les forts tonnages collectés lors du déconfinement au mois de mai ont pu être gérés grâce à un dispositif interactif de prise de rendez-vous pour les particuliers, permettant de lisser les tonnages apportés et d'assurer la sécurité des usagers sur nos sites.*

# Valorisation

# Les installations

Le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2020 est de **90%** et se décompose en

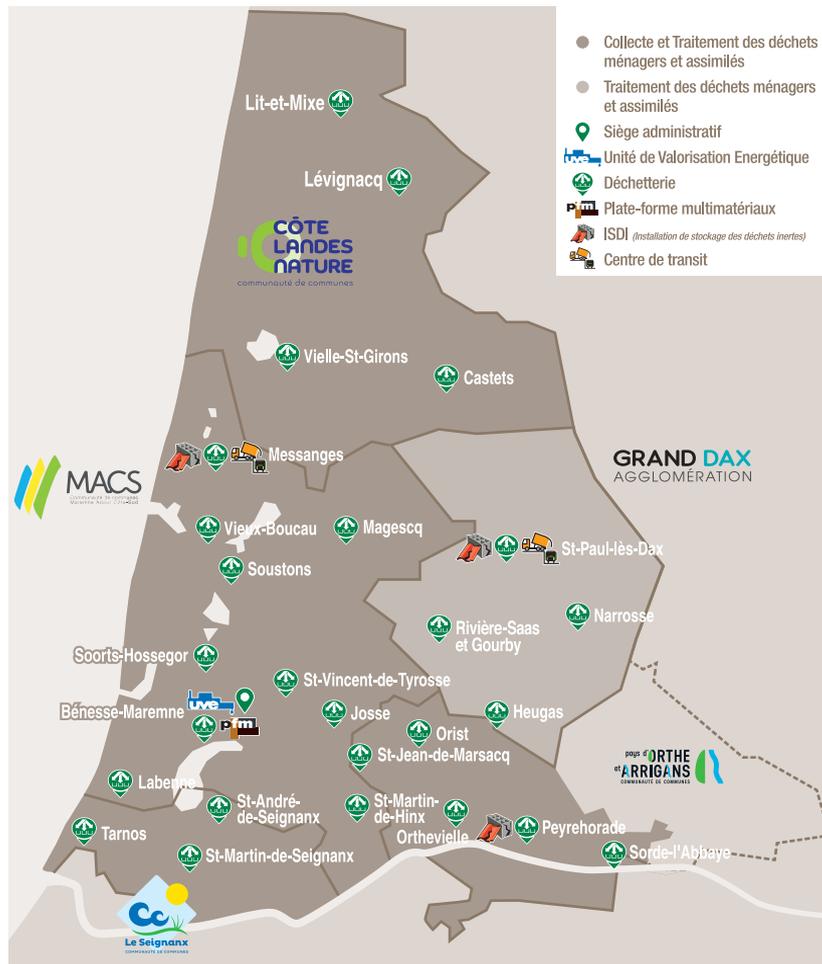
**41%** de valorisation matière

**26%** de valorisation organique

**23%** de valorisation énergétique

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :

- 1** PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX
- 1** UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 2** CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS
- 3** INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES



# L'unité de valorisation énergétique

**L'unité de valorisation  
énergétique, en service  
depuis juillet 2016,  
est une unité de nouvelle  
génération qui répond  
aux meilleures  
techniques disponibles.**

Elle permet d'engager  
une triple valorisation  
de nos déchets :  
valorisation énergétique,  
valorisation matière  
et recyclage !

## Valorisation énergétique

L'UVE a une capacité de traitement 91000 tonnes de déchets par an.

L'usine produit 55 GWh d'électricité chaque année, revendue sur le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 35 000 habitants.

La valorisation énergétique participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles. De plus, la vente de l'énergie produite permet de diminuer le coût du traitement des déchets.

## Valorisation matière

Les imbrûlés de l'incinération, appelés mâchefers, sont maturés sur la plate-forme multimatériaux du Sitcom, avant d'être criblés et déferrailés. Ces mâchefers, une fois analysés, sont vendus et utilisés en sous-couche routière, en remblais ou en couche de fondation pour bâtiments industriels.

## Recyclage

L'ensemble des métaux ferreux et non ferreux (aluminium, cuivre...) contenus dans nos ordures ménagères sont récupérés dans les mâchefers puis réintégrés dans les filières de recyclage réglementaires.



**95%**  
**DE NOS DÉCHETS  
VALORISÉS**

## Une nouvelle piste de progrès pour 2021 : la valorisation des REFIOM !

Dans le bilan matière de l'UVE, seuls les REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) n'étaient pas valorisés en 2020. Ils étaient stockés dans des sites dédiés aux déchets dangereux. Fin 2020, le Sitcom s'est mis à la recherche, au niveau Européen, de solutions de valorisation de ces cendres jusque-là non valorisables. Un contrat a été signé début 2021 avec la société MINDEST pour la mise en place d'une filière de valorisation par comblement d'anciennes mines de sel. Un nouveau levier pour améliorer encore les performances de l'UVE de Bénése-Maremne !

## UNE ANNÉE 2020 PERFORMANTE POUR L'UVE

La crise sanitaire que le territoire a traversé en 2020 a peu impacté l'Unité de Valorisation Énergétique. Les résultats de l'année 2020 ont été de très haut niveau une nouvelle fois, à la fois d'un point de vue technique, énergétique et environnemental !

## LA CERTIFICATION ISO 50001 RENOUVELÉE

L'audit de renouvellement ISO 500001 de l'UVE version 2018, a été réalisé par le Bureau Veritas en janvier 2021.

Après deux jours d'inspection, l'auditeur n'a relevé aucune non-conformité et a noté de nombreux points forts ainsi que quelques pistes d'améliorations.



Ces résultats ont donc conduit à une confirmation de la certification ISO 50001 de l'UVE pour un nouveau cycle de 3 ans.



90 130 tonnes

de déchets valorisés énergétiquement

50,8 GWh

d'électricité produite, soit la consommation annuelle d'une ville de 35 000 habitants

22 000 tonnes

de mâchefers valorisés

95%

Le taux annuel de valorisation globale

4 000 tonnes

de REFIOM éliminés (cendres non valorisables)

# La plate-forme multimatériaux

La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.



**Flux entrants**  
**154 631**  
**tonnes**

**Flux sortants**  
**125 606**  
**tonnes**

ENTRÉE PLATE-FORME		Opération plate-forme	SORTIE PLATE-FORME	
Tout Venant Incinérable	21570 t	Broyage	Déchets Valorisés Energétique	25 227 t
Ordures ménagères	3 220 t	Mise en balle	Ordures ménagères	10 700 t
Reprise Ordures ménagères	5 630 t			
Mâchefers	24 028 t	Tri, criblage, maturation	Grave de mâchefers	18 977 t
			Ferraille	268 t
			Métaux non ferreux	296 t
Broyats de végétaux valorisables	25 765 t	Compostage	Compost 0/25	7 622 t
			Compost 0/10	8 246 t
			Sacs de compost	18 362 sacs
			Plaquettes énergie	1 044 t
Rondins et souches	4 716 t	Broyage et criblage	Plaquettes végétaux	3 409 t
Palettes	2 013 t		Paillage vrac	4 737 t
Gravats	48 579 t	Broyage/criblage	Concassés	13 405 t
			Gravats non valorisables	1 970 t
Verre	5 862 t	Transit	Verre	6 168 t
Bois	6 538 t		Bois	6 469 t
Papier	1 576 t		Papier	1 719 t
Cartons	1 002 t		Cartons	812 t
Briques alimentaires / cartonnettes	944 t		Briques alimentaires / cartonnettes	923 t
Emballages métalliques	438 t		Aluminium	39 t
Bouteilles et flacons en plastique	554 t		Emballages en acier	336 t
			Bouteilles et flacons en plastique	525 t

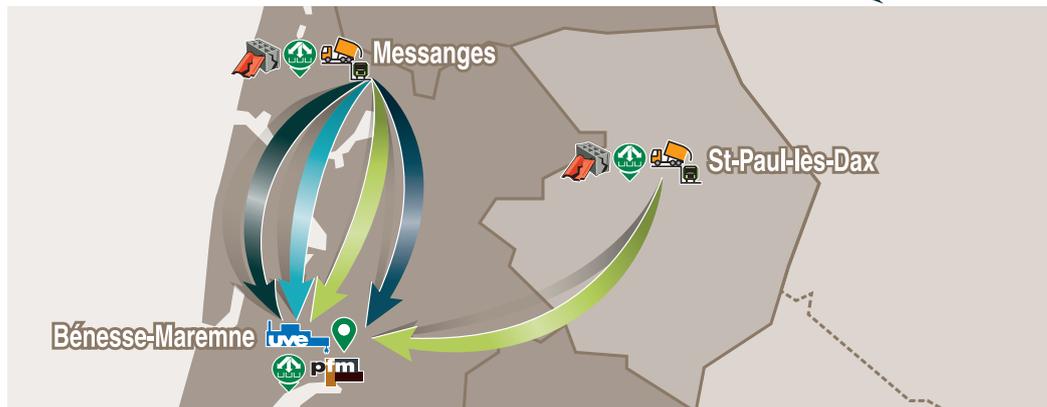
## Les centres de transit

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser le transport des flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multimatériaux de Bénése-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax, mis en service depuis 1997, a réceptionné et transféré 15740 tonnes d'ordures ménagères en 2020.

Le centre de transit de Messanges, mis en service en 2016, a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Bénése-Maremne 10200 tonnes d'ordures ménagères et vers la plate-forme 700 tonnes de bois, 170 tonnes de bouteilles et flacons en plastique, 1400 tonnes de verre, 170 tonnes de briques alimentaires/cartonnettes et 1040 tonnes de déchets tout-venants.

-  Ordures ménagères
-  Déchets tout-venants
-  Emballages
-  Bois



# Les installations de stockage des déchets inertes (ISDI)

Situées à Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Messanges, les trois ISDI du Sitcom accueillent les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2020, 23 687 tonnes de déchets inertes ont été accueillies sur les trois ISDI du Sitcom, dont 22 634 tonnes ont été stockées, contre 83 971 tonnes en 2019.

Cette diminution de près de 75% est liée à la mise en service de l'unité de valorisation des déchets inertes sur la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne au 1<sup>er</sup> janvier 2020, permettant ainsi de remplacer le stockage des déchets par de la valorisation !



	Déchets inertes non valorisables stockés en ISDI	Déchets inertes valorisés en matériaux	Total général
ISDI Messanges	9 356	1 053	10 409
ISDI Peyrehorade	13 018	0	13 018
ISDI Saint-Paul-lès-Dax	2 460	0	2 460
<b>Total</b>	<b>22 634</b>	<b>1 053</b>	<b>23 687</b>

(En tonnes)

# Les déchets inertes un nouvel enjeu de taille pour le Sitcom

**Les déchets inertes sont composés de béton, briques, tuiles, céramique, mélange bitumeux, terre et cailloux et proviennent, soit d'apports directs des professionnels du BTP, soit de la benne «gravats» des déchetteries.**

En 2019, 70 790 tonnes de gravats ont été stockées dans l'une des quatre installations de stockage des déchets inertes (ISDI) situées à Capbreton, Saint Paul-Lès-Dax, Messanges ou Peyrehorade.

En 2020, avec la fermeture de l'ISDI de Capbreton au profit de l'unité de valorisation des inertes sur la plate-forme, une nouvelle vie a pu être donnée aux déchets de démolition du territoire !

## **LA VALORISATION DES GRAVATS, UNE PRIORITÉ POUR LE SITCOM**

Pour limiter l'enfouissement des gravats, le Sitcom, depuis 2018, stocke séparément une partie des chargements de béton des professionnels afin de les valoriser en un produit, le concassé de béton, utilisable en sous-couche routière. En 2019, 13 181 tonnes d'inertes ont été réceptionnés sur la plate-forme. Au 31 décembre 2019, l'arrêté préfectoral d'exploitation de l'ISDI de Capbreton est arrivé à échéance. C'est pourquoi les élus du Sitcom ont décidé de réceptionner et valoriser tous les gravats jusqu'alors

enfouis sur l'installation de Capbreton, sur la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne. Ces déchets inertes, qui représentent près de 50 000 tonnes annuelles, sont contrôlés et triés, puis criblés, concassés et déferraillés afin d'obtenir deux types de produits utilisables en remblai : du concassé de béton et du sable.

## **LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS : UN ENJEU NATIONAL**

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) fixe des objectifs en matière de valorisation matière et énergétique des déchets, avec pour ambition de créer une véritable économie circulaire de la ressource ancrée dans les territoires au plus près des besoins. Les déchets inertes ne sont pas épargnés. Elle fixe comme objectif de recycler 70 % des déchets du BTP en 2020 et prévoit que l'Etat ou les collectivités territoriales intègrent dans leurs appels d'offres concernant la construction ou l'entretien routier, une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

Réduire et valoriser les déchets inertes



## LES COLLECTIVITÉS : ACTRICES MAJEURES DE LA VALORISATION DES GRAVATS

Le Sitcom a intégré dans son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés une action «réduire et valoriser les déchets inertes». Cette action, menée en collaboration avec des acteurs locaux comme la CCI\*, la CMA\* ou des représentants du secteur du BTP permet d'une part de répondre aux enjeux nationaux mais également de limiter la saturation des installations de stockage existantes sur son secteur. Le concassé issu des déchets inertes valorisés est un produit qualitatif commercialisé qui répond parfaitement aux objectifs cités précédemment et qui s'inscrit complètement dans une réelle démarche d'économie circulaire.

\* CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie  
CMA = Chambre de Métiers et de l'Artisanat

## L'indice de valorisation

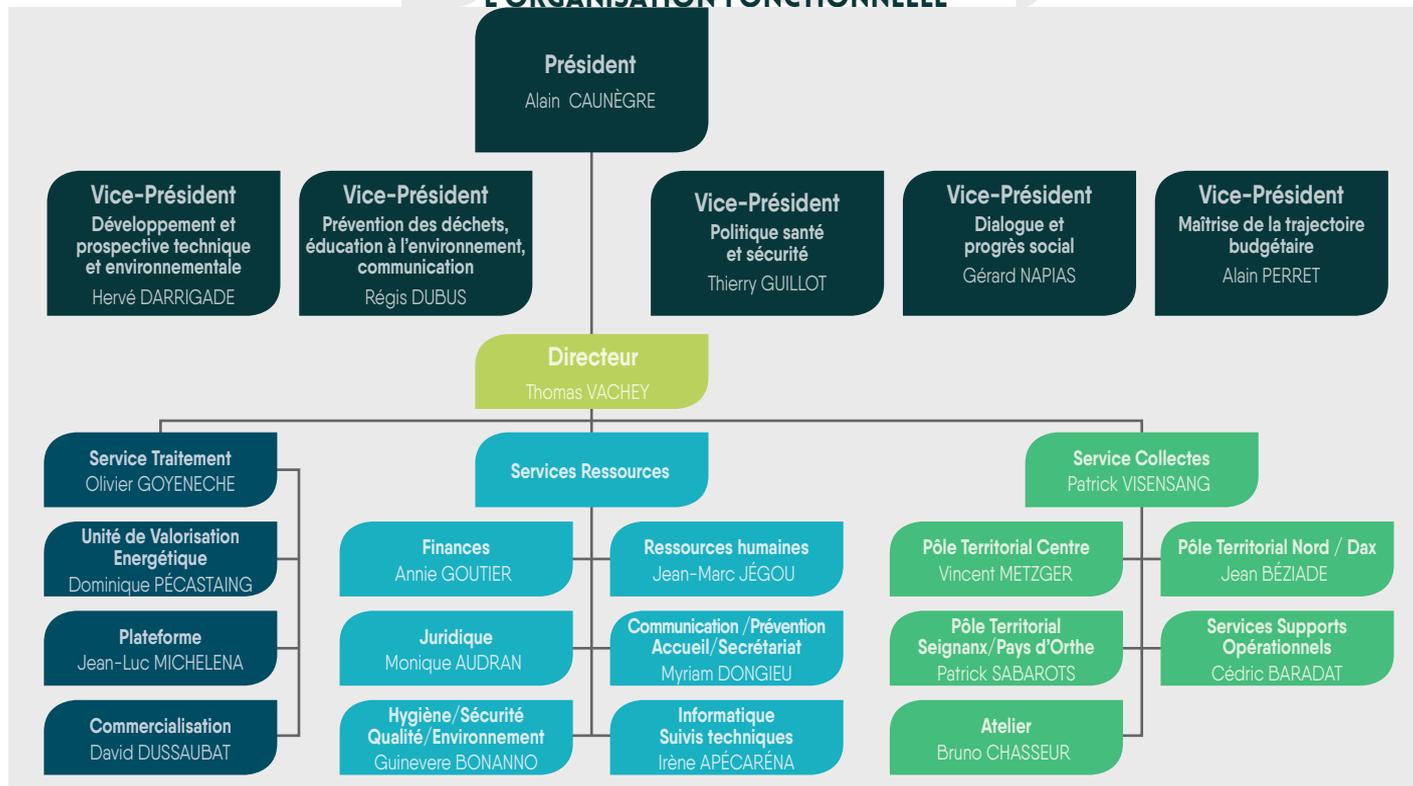
Aucun déchet non dangereux et non inerte, produit sur le territoire du Sitcom, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2020.

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en installation de stockage, avec une base 100 en 2010, est de 0 en 2020.

# Administration

# Sitcom

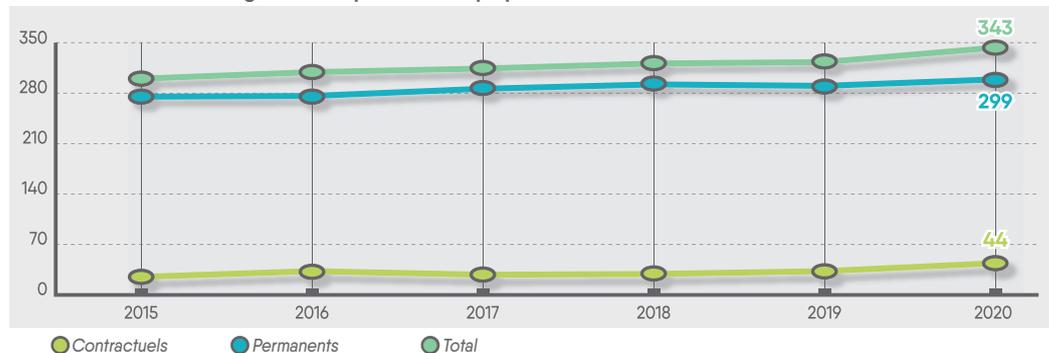
## L'ORGANISATION FONCTIONNELLE



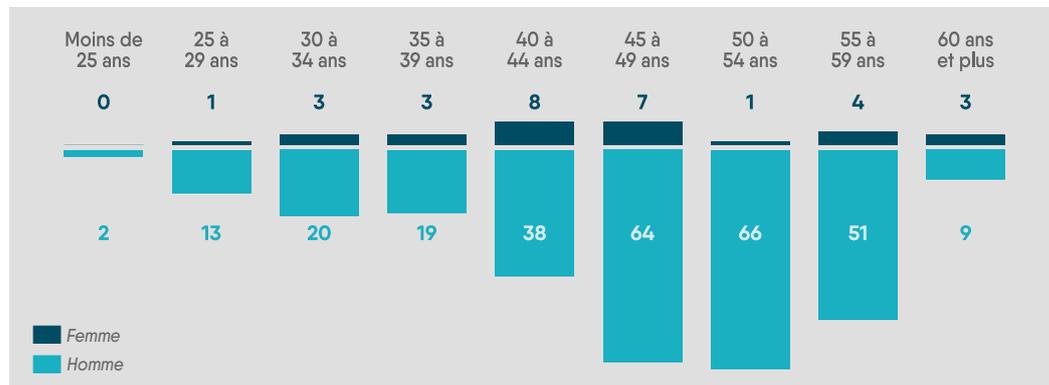
## L'emploi

Au 31 décembre 2020, le Sitcom comptait 348 agents, dont 312 agents permanents et 36 contractuels.

Évolution du nombre d'agents en équivalent temps plein



## La pyramide des âges



## La formation

Depuis 2009, le Sitcom Côte sud des Landes élabore chaque année un plan de formation qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.

Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- **Les axes stratégiques** retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- **Les besoins collectifs** des services
- **Les besoins individuels des agents** en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement sur les fiches de recensement.

Sur l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire, seulement 356 actions de formation ont été suivies par les agents du Sitcom sur les 867 actions prévues.

Ces formations ont été dispensées soit en interne (recyclage FCO, Eco-conduite, formation initiale et recyclage SST...) soit par des prestataires extérieurs (formation GMAO, environnement territorial...).

Les formations sécurité (CACES, ADR, FCO, habilitations électriques, équipiers de première intervention, SST...) représentent la majorité des formations dispensées aux agents du Sitcom.

## Le dialogue social

Compte tenu du contexte sanitaire particulier de l'année 2020, à savoir le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se sont réunis moins souvent que les années précédentes.

Le Comité Technique s'est réuni à 2 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- **Les formations réalisées** et planifiées et le règlement associé
- **Le régime indemnitaire** des agents
- **Les évolutions** d'organisations internes

Le CHSCT s'est réuni à 2 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- **L'étude accidentologie** sur les différents postes de travail du Sitcom et le plan d'action qui en a découlé
- **L'analyse** des accidents de travail
- **Les modifications** organisationnelles liées à la crise sanitaire.

Près d'une dizaine de réunions informelles portant sur des sujets HSCT se sont tenues dans le premier semestre.

# Indicateurs financiers

# Le budget

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

## Le Sitcom dispose :

D'un budget Principal non soumis à TVA

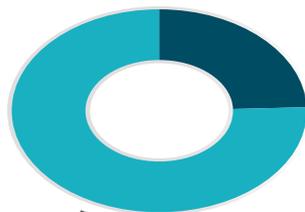
D'un budget annexe Valorisation assujéti à la TVA, pour les ventes soumises à TVA

D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

## LES DÉPENSES

En 2020, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Sitcom Côte Sud des Landes s'établit comme suit :

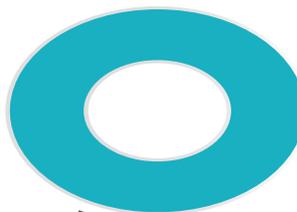
### Budget Principal



Dépenses Totales  
42 909 821 €

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
32 502 271 €	10 407 551 €

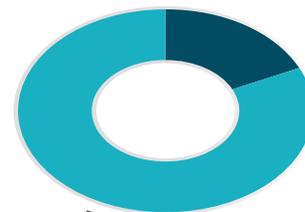
### Budget Valorisation



Dépenses Totales  
2 694 878 €

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
2 694 878 €	0 €

### Budget UVE



Dépenses Totales  
13 021 615 €

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
10 703 704 €	2 317 911 €

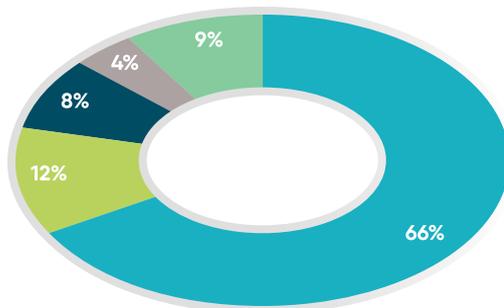
Les principales prestations rémunérées à des entreprises ont été les suivantes en 2020 :

Location de matériels divers	1 229 410 €	Transport des végétaux	302 808 €
Traitement du sélectif et biodéchets	511 898 €	Transport des OM	186 090 €
Réparations du matériel roulant	1 319 473 €	Transport et traitement des REFIOM	1 170 704 €

## LES RECETTES

Les principales recettes et leur répartition :

Recettes principales	Montants (en euros)
Contributions adhérents	24 874 686
Redevances	4 480 429
Soutiens	2 855 754
Produits valorisables	1 644 258
Incinération déchets externes	264 245
Vente électricité	3 351 045
<b>Total</b>	<b>37 470 418</b>



■ Contributions adhérents   
 ■ Redevances   
 ■ Soutiens  
■ Produits valorisables   
 ■ Vente électricité

## LA PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au Sitcom).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2020, cette répartition s'établit comme suit :

	Population	Tonnage
<b>Traitement</b>	21,70 €/hab	262,80 €/tonne
<b>Collecte</b>	26,00 €/hab	181,00 €/tonne

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, le montant total des contributions a été de 24 874 686 € en 2020, en augmentation moyenne de 3,18 % par rapport à l'année précédente.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a participé à hauteur de 163 601 € en 2020 pour l'accès en déchetteries des habitants de la commune de Boucau.

## LA REDEVANCE SPÉCIALE ET LES REDEVANCES SPÉCIFIQUES

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries depuis le mois de novembre 2017.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, bio déchets, carton), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale (dont le montant total s'est élevé en 2020 à 3 998 781 €).

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques, dont l'accès aux centres de traitement représentant un montant de 242 520 € pour l'année 2020.

Redevances spéciales et spécifiques	Montants en €
Redevance spéciale forfaitaire	2 996 735
Redevance spéciale au réel tonnage OM	1 002 046
Redevance spéciale au réel biodéchets	39 337
Redevances entreprises hors territoire Sitcom	242 520
Mise à disposition de fûts d'huile	4 649
Encombrants	4 950
Mise à disposition de bennes	53 000
Accès aux centres de traitement	159 312
Déchets de soins	30 880
<b>Total des redevances diverses</b>	<b>4 480 429</b>

## LES SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS

<b>CITEO</b>	
Soutien à la valorisation	2 235 651 €
<b>OCA D3E</b>	
Soutien au tonnage collecté	153 288 €
<b>ECODDS</b>	
Soutien au tonnage collecté	23 270 €
<b>ECO-MOBILIER</b>	
Soutien au tonnage collecté	443 545 €
<b>TOTAL des principaux soutiens</b>	<b>2 855 754 €</b>

## LES VENTES DES PRODUITS VALORISABLES

Recettes perçues au titre de la valorisation	Montants (en euros)
<b>Déchets de déchetteries</b>	<b>713 764</b>
Cartons	84 946
Huiles alimentaires	6 059
Batteries	28 651
Ferraille - aluminium - acier	594 107
<b>Collecte sélective</b>	<b>358 395</b>
Cartonnettes – briques alimentaires	1 691
Papier	38 807
Bouteilles en plastique	166 576
Verre	151 321
<b>Déchets traitement</b>	<b>462 661</b>
Compost	226 092
Paillages palettes	26 435
Bûches et allume-feu	5 316
Grave de mâchefers	47 542
Concassé béton	64 389
Plaquettes végétaux et énergie	92 887
<b>Dépôts déchets valorisables</b>	<b>40 570</b>
<b>Transport sur ventes</b>	<b>68 869</b>
<b>Total</b>	<b>1 644 258</b>

# L'analyse des coûts

## LE COÛT AIDÉ TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût aidé correspond au coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie, etc.) et les soutiens apportés par les sociétés agréées et les aides reçues.

Coût aidé	Coût en € HT	Coût en € HT par habitant	Coût en € HT par tonne
OMR Collecte	5 796 184	47,84	127,32
OMR Traitement	7 362 767	41,72	117,79
Verre	402 757	2,28	50,55
Emballages et papier hors verre	734 886	4,16	118,02
Déchets des déchetteries - Collecte	3 749 870	28,92	37,72
Déchets des déchetteries - Traitement	9 031 828	48,82	72,99
Déchets des professionnels	1 687 911		
Déchets des collectivités	37 391		
Gestion du passif	710 807		
<b>Total</b>	<b>29 514 402</b>		

## LE COÛT COMPLET TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût complet correspond à la totalité des charges  
hors TVA.

Coût complet	Coût en € HT	Coût en € HT par habitant	Coût en € HT par tonne
OMR Collecte	5 819 783	48,03	127,84
OMR Traitement	9 744 509	55,21	155,89
Verre	651 363	3,69	81,76
Emballages et papier hors verre	2 919 961	16,54	468,92
Déchets des déchetteries - Collecte	3 803 926	29,34	38,27
Déchets des déchetteries - Traitement	11 656 999	63,01	94,21
Déchets des professionnels	2 089 370		
Déchets des collectivités	46 269		
Gestion du passif	710 807		
<b>Total</b>	<b>37 442 987</b>		

# Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 chemin du Bayonnais  
40230 BÉNESSE-MAREMNE  
Tél. : 05 58 72 03 94  
**[www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)**

